

### animation de la Croix-Rouge

juin, se tiennent les journées nationales de la inçaise. Les bénévoles de l'unité du Chablais journée d'animation samedi 10 juin, place des res à 17 heures. Ils proposeront gratuitement eliers de sensibilisation aux premiers secours. naitre les numéros d'urgence, savoir quelles nsmette, réaliser un massage cardiaque, utili- teur. Des renseignements seront donnés sur itions de la Croix-Rouge, et des dons seront e de la semaine, la Croix-Rouge sera présente centres commerciaux du Chablais.

### on Panier Relais se réunira in

générale de l'association Panier Relais de idée par René Meynet, se tiendra jeudi 15 juin s les locaux d'Aubonne, 3 chemin des Affrêts, l'ordre du jour, outre le rapport moral du ques statistiques se rapportant à l'activité de ritative, rapport financier et budget pour 2017,

### / CHENS-SUR-LÉMAN s de Servette sous le signe medi

vocal féminin Double X proposera deux repré- son concert jazz, avec le chœur d'enfants n trio de musiciens (piano, basse, batterie), à 18 heures et à 20 heures, aux Granges de litural situé sur la commune de Chens-sur-Lé- jette (à la sortie de Douvaine). Renseigne- sations à l'office de tourisme de Douvaine.

### l fête la musique sur des vers



a musique organisée par l'association Famille asila Musique est la cheville ouvrière, est e samedi à partir de 19 heures à la salle des

## CHABLAIS

# Les candidats s'engagent pour l'accessibilité aux rives du lac

**P**rofiter de la campagne législatrice pour décrocher des engagements. C'est l'opportunité saisie par l'association Le lac pour tous, qui milite pour la libération de l'accès aux rives lémaniques et donc à l'application de la servitude de marche-pied. Créée en 2013, l'association revendique aujourd'hui près de 800 adhérents.

Dix des douze candidats en lice sur la 5<sup>e</sup> circonscription ont répondu au questionnaire soumis (1). L'association leur demandait en substance de s'engager pour la "sanctuarisation" de la loi, son application et les moyens pour y parvenir.

Parmi les propositions concrètes, on retiendra l'objectif "clair" de Jean-Bap-

tiste Baud (PS) de rendre accessible « la quasi-totalité des rives françaises » d'ici la fin du mandat et de veiller « à ce que les collectivités riveraines acceptent de prendre en charge les aménagements ou entretiens nécessaires ».

Astrid Baud-Roche (DVD) a promis de fédérer les acteurs locaux et de trouver « des solutions de financement ».

Pragmatique, Marin Dau-riat (FI) mise aussi sur l'engagement de trouver des moyens techniques et humains aux services de l'État pour faire appliquer la loi.

Daniel Magnin (100 % Savoie) propose, lui, de préempter les propriétés pieds dans l'eau à la vente

et d'y aménager les 3,25 m de passage avant de les revendre.

La candidate LR Patricia Mahut veut pour sa part aller plus loin en renforçant « cette servitude pour éviter l'appropriation privée du domaine public ».

Quant à Gil Thomas (FDG), la seule évolution législative souhaitée serait le transfert de la bande de 3,25 m « à la propriété publique ».

À retrouver aussi sur <http://lelacpourtous.weebly.com>

(1) Candidats fantômes, Michelle Bally (LO) et Bernard Charron (Les Voix de Savoie) n'ont pas répondu à la sollicitation du Lac pour tous.



L'association Le lac pour tous arpente les rives du Léman pour que celles-ci deviennent praticables aux piétons. Photo DR

## CERVENS/BRETHONNE/FESSY

# Combats de la libération : pour ne pas oublier



**L**es célébrations du 73<sup>e</sup> anniversaire des combats de la libération du 6 juin 1944, organisées par l'association nationale des anciens combattants et amis de la résistance (Anacr) du comité Chablais que préside Robert Favre, se sont déroulées mardi soir à Cervens, Brenthonne et Fessy.

Aux côtés du sénateur Cyril Pellevat et de Richard Baud, conseiller départemental, étaient notamment présents les maires Gil Thomas, Michel Burgnard et Patrick Condevaux, des élus et d'anciens élus des villages environ-

nement où reposent Edmond Bossus, Fernand Bossus et Jean Chatel. Ensuite, devant la stèle de Vérayon à Brenthonne, située sur le lieu où furent tués le 6 juin 1944 Edmond Bossus et Jean Chatel, Christophe Chatel, le petit-fils de Jean, retraçait les circonstances de ce tragique épisode. Le maire de la commune Michel Burgnard et Gil Thomas déposaient une gerbe. C'est à Foges, au mémorial de la résistance, que se terminaient les cérémonies du jour, avec le dépôt d'une gerbe et les discours de MM. Néplaz et